

Dossier N° : 22381092
Démarche : Appel à projets PDASR 2025 - Demande de subvention pour actions de sécurité routière - Aveyron 12
Organisme : DDT de l'Aveyron
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : 07 février 25 14:35
En instruction le : 07 février 25 14:35

Identité du demandeur

Informations FranceConnect : Le dossier a été déposé par le compte de Daniel Jean-François SIFFRAY, authentifié par FranceConnect le 07/02/2025.
Email : siffray.daniel@wanadoo.fr
SIRET : 45177297400023
SIRET du siège social : 45177297400023
Dénomination : COMITE DEPARTEMENT CYCLOTOURISME AVEYRON
Forme juridique : Association déclarée
Libellé NAF : Activités de clubs de sports
Code NAF : 93.12Z
Date de création : 5 janvier 1976
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) :
Code effectif :
Adresse : COMITE DEPARTEMENT CYCLOTOURISME AVEYRON

HAMEAU DU GOLF
14 RUE PAUL VERLAINE

12850 ONET-LE-CHATEAU
FRANCE

Formulaire

Préambule

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) est la déclinaison opérationnelle du Document Général d'Orientation DGO 2023-2027.

Vous souhaitez mettre en place une action de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec ces enjeux, nous vous invitons à faire part de vos propositions d'actions pour l'ensemble de l'année à venir et ce avant le 10 février 2025.

Vous souhaitez une aide financière pour une action de sécurité routière innovante ayant vocation à faire changer les comportements sur la route, vous devez compléter ce formulaire.

Un soin tout particulier doit être apporté à la construction et à la description du projet d'action présenté pour la demande d'aide financière, cela sera déterminant pour l'obtention de cette dernière.

1. STRUCTURE

Numéro de SIRET de l'organisme demandeur

45177297400023

Nom de l'organisme

Comité départemental de cyclotourisme de l'Aveyron

Statut de l'organisme

Association à but non lucratif

Coordonnées de la structure

3 Rue des Ecoles 12800 Naucelle

Code INSEE :

12169

Code Postal :

12800

Département :

12 – Aveyron

Téléphone

06 82 49 59 81

Email

departement12-presidence@ffvelo.fr

Activité principale de l'organisme

Fédérer les clubs de cyclotourisme du département

Code banque

11 206

Code guichet

00 014

N° compte

00 902 834 575

2. Responsable de la structure qui sollicite l'aide financière**Prénom et nom du responsable de la structure**

Jean Pierre Vaur

Fonction du responsable de la structure

Président

Téléphone responsable de la structure

06 82 49 59 81

Courriel du responsable de la structure

departement12-presidence@ffvelo.fr

3. Personne responsable du projet**Prénom et nom du responsable du projet**

Daniel SIFFRAY

Téléphone

06 47 30 26 03

Courriel

departement12-secretaire@ffvelo.fr

4. PROJET**Nom du projet**

Cyclistes, sur la route, soyez vus et entendus

Lieu de l'action

Aveyron

Date de l'action

29 mars 2025

Contexte du projet

Trop d'accidents concernant les cyclistes sont dus à une mauvaise visibilité de ces usagers de la route. Des équipements, en plus des équipements réglementaires doivent permettre de mieux les percevoir sur la chaussée.

Public bénéficiaire

19-64 ans

Indiquer un nombre approximatif.

600

Thème de la sensibilisation

Les nouveaux modes de mobilité "douce"

Si autre, lequel ?

Non communiqué

S'agit-il d'une première action de sécurité routière pour votre organisme ?

Non

Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention au titre du PADS ?

Oui

Objectifs du projet

Il s'agit de montrer aux cyclistes toute la palette d'équipements disponibles afin de réduire les risques d'accidents liés à une mauvaise visibilité de ces usagers sur la route.

5. CONTENU DU PROJET

Ateliers/stands pédagogiques

Lors des différentes manifestations au calendrier du Codep, un stand sécurité sera mis en place rappelant les règles à respecter et les équipements obligatoires.

La réduction du nombre de cyclistes mal équipés sera un indicateur de la pertinence de l'action.

Conférence / table ronde (format supérieur à 20 personnes)

Conférence avec les délégués sécurité de chaque club

Distribution de documentation

Documentation sur les équipements obligatoires pour les cyclistes

Intervenants extérieurs à la structure (animateur de l'action)

Appui du responsable sécurité de la FFvélo (aide documentaire, conseils en visioconférence ...)

Voulez-vous déposer un dossier avec ou sans demande de subventions ?

Avec demande de subventions

6. POSTES DE DEPENSE

BUDGET GLOBAL DE L'ACTION

Attention : joindre obligatoirement les devis détaillés de chaque poste de dépense.

Répondre uniquement pour le ou les postes concernés (prestations, fournitures, location, assurance, documentation, autres).

7. Achats

Prestation de services - Nature

Non communiqué

Prestation de services - Montant

Non communiqué

Fournitures - Nature

Equipements divers

Fournitures - Montant

4 000

8. Services extérieurs

Location - Nature

Non communiqué

Location - Montant

Non communiqué

Assurance - Nature

Non communiqué

Assurance - Montant

Non communiqué

Documentation - Nature

Non communiqué

Documentation - Montant

Non communiqué

9. Autres

Préciser la nature

Non communiqué

Montant

Non communiqué

10. Total du budget global de l'action

Montant total

4 000

11. Plan de financement

Rappels

☒ Le plan de financement doit être détaillé et ne concerner que les dépenses directement liées au projet "sécurité routière".

☒ Le financement du PDASR n'est pas destiné à équilibrer les comptes de l'organisme ou de l'événement dans lequel s'inscrit le projet sécurité routière.

Participation financière

Oui

Si oui, préciser le montant.

500

Autres subventions sollicitées

Non communiqué

Quelles sont les autres contributions volontaires affectées à la réalisation ?

Chaque club est doté d'un responsable sécurité habilité à rappeler les règles de sécurité aux adhérents.

12. Paiement de la subvention

Pour enclencher la mise en paiement de la subvention, vous devez nous retourner dans un délai de 15 jours maximum après la réalisation de l'action, les pièces suivantes :

- la fiche "bilan" complétée (annexe 1) ;
- la note de facturation renseignée, datée et signée (annexe 2) ;
- la ou les facture(s) acquittée(s), datée(s) et signée(s).

IMPORTANT : ces documents sont à télécharger et à conserver jusqu'à la réalisation de l'action. Ils seront à retourner, complétés, à : ddt-coordination-securiteroutiere@aveyron.gouv.fr

NOTA BENE : dans le cas où les justificatifs ne seraient pas transmis dans les temps impartis, soit 15 jours maximum après la réalisation de l'action, l'État se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la subvention.

13. Déclaration

Signataire

Si le signataire n'est pas le représentant légal ou statutaire ou si un document est nécessaire pour qu'il puisse légalement le représenter sur ce sujet, joindre le pouvoir (par exemple, délibération pour une collectivité) ou mandat (ce document devant porter les deux signatures : celle du représentant légal et celle de la personne qui la représente) lui permettant d'engager l'organisme.

Je soussigné(e),

Daniel SIFFRAY secrétaire du Codep

Certifie que l'organisme

est régulièrement déclaré ;, est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;, certifie exactes et sincères les informations du présent formulaire de dépôt, notamment l'ensemble des demandes de subventions envisagées.

Déclaration sur l'honneur

Oui

Messagerie

Email automatique, 07 février 25 14:35

[Votre dossier n° 22381092 a bien été déposé (Appel à projets PDASR 2025 - Demande de subvention p...)] Bonjour,

Votre dossier n° 22381092 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement. La coordination sécurité routière.

Email automatique, 07 février 25 14:35

[Votre dossier n° 22381092 va être examiné (Appel à projets PDASR 2025 - Demande de subvention pou...)] Bonjour,

Votre dossier n° 22381092 a bien été reçu et pris en charge. Il va maintenant être examiné par le service.

Cordialement. La coordination sécurité routière.